

ARRONDISSEMENT  
DE SARCELLES

COMMUNE DE MONTMORENCY

N° 6

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**OBJET :**  
Révision de la tarification de  
l'activité « Peinture sur  
porcelaine » au Centre Culturel  
Rachel Félix

Séance ordinaire du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 juin à 20 heures

Le nombre des Conseillers  
Municipaux en exercice est de 35

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTMORENCY, légalement convoqué le 21 juin 2024, s'est réuni à la Salle des Fêtes, 3, avenue Foch, sous la présidence de M. THORY, Maire.

**Présents :**

M. BRIANCHON, Mme SOUMAT, Mme NOACHOVITCH, M. SAURAY, M. DAUX, Mme DUHALDE, M. DALOYAU, Mme DAUBELCOUR, Mme BERRA, M. GUIRAUDET, Mme QUIRET, M. GALLIMIDI, Mme CHARBONNIER, M. CUSMANO, Mme ANGELO, M. ARNOULT, Mme HAGEGE-RADUTA, M. TAYBI, M. WISS, Mme BODILSEN, M. LAYAIDA, M. ESKENAZI, Mme CHENET, M. BOUTRON, Mme BONNET-CHAMBON, M. ZUILI (à partir de 20h13), M. DUCHÊNE.

**Absents excusés :**

Mme GROSJEAN ..... Procuration à Mme ANGELO  
M. GELLER ..... Procuration à Mme DAUBELCOUR  
Mme DARROUX, ..... Procuration à M. le Maire  
M. AVEAUX  
Mme BOEHM ..... Procuration à M. BRIANCHON  
Mme PHILIPPON

**Absent**

M. RAUMEL

**Secrétaire de séance :**

Eric SAURAY

Transmise en S/Préfecture de Sarcelles  
le : 1- 2 JUL. 2024

Publiée le : 1- 2 JUL. 2024

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Montmorency le : 1- 2 JUL. 2024

Pour le Maire et par délégation  
Le D.G.A.S.  
Anne-Marie SOREY

« Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire. Il peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de Ville, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :  
- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;  
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. »

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024

## DELIBERATION N°6

**OBJET : REVISION DE LA TARIFICATION DE L'ACTIVITE « PEINTURE SUR PORCELAINE »**

Vu l'article 2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°16 du Conseil Municipal en date du 25 juin 2018 portant sur la création de tarifs pour les activités du Centre Culturel Rachel Félix ;

Vu la décision du Maire n°07.18.106 en date du 4 juillet 2018 relative à la fixation de certains tarifs municipaux complétée par la décision du Maire n°01.19.001 en date du 8 janvier 2019 relative à la fixation des tarifs des activités du Centre Culturel Rachel Félix pour le deuxième et troisième trimestre ;

Vu la délibération n°13 du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2022 adoptant les nouveaux tarifs municipaux, dont ceux des activités du Centre Culturel Rachel Félix ;

Considérant le principe de libre fixation par les communes des tarifs de leurs services publics ;

Considérant la nécessité de réviser la tarification de l'activité « Peinture sur porcelaine » afin d'éviter la défection des participants et donc l'arrêt de l'activité ;

Considérant les faibles coûts actuels de fonctionnement de cette activité ;

Vu l'avis favorable de la Commission Culturelle et Patrimoine en date du 12 juin 2024,

Vu la note de présentation et sur rapport de M. SAURAY,

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal à l'unanimité,**

ADOpte la révision de la tarification de l'activité « Peinture sur porcelaine » selon les nouvelles grilles tarifaires annexées à la présente délibération.

CLOS ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Eric SAURAY**  
Secrétaire de séance



**Maxime THORY**  
Maire de Montmorency

## Annexe à la délibération n° 6 du 27 juin 2024

### Nouvelles grilles tarifaires trimestrielles proposées pour l'activité « Peinture sur porcelaine »

Peinture sur porcelaine - atelier libre (à partir de 18 ans)  
Tarifs applicables pour 2h30/semaine en cas d'inscription à partir du 1<sup>er</sup> trimestre

Tarif étudiant	50,16 €
Montmorencéen	100,32 €
Non Montmorencéen	133,24 €

Peinture sur porcelaine - atelier libre (à partir de 18 ans)  
Tarifs applicables pour 2h30/semaine en cas d'inscription à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre

Tarif étudiant	33,44 €
Montmorencéen	66,88 €
Non Montmorencéen	88,82 €

Peinture sur porcelaine - atelier libre (à partir de 18 ans)  
Tarifs applicables pour 2h30/semaine en cas d'inscription à partir 3<sup>ème</sup> trimestre

Tarif étudiant	16,72 €
Montmorencéen	33,44 €
Non Montmorencéen	44,41 €

